



Biwer, le 19 novembre 2021

Vacance de poste

L'Administration communale de Biwer se propose d'engager

1 salarié à tâche manuelle (m/f)
à durée indéterminée, 40 heures/semaine

Conditions particulières devant obligatoirement être remplies pour ce poste:

- disposer des aptitudes physiques et morales nécessaires;
- maîtriser les langues luxembourgeoise, allemande et française;
- disposer d'une expérience dans le domaine du chauffage et du sanitaire;
- détenir au moins un permis de conduire de la catégorie B; préférence pourra être accordée aux candidats en possession d'un permis de conduire de la catégorie C.

Missions:

- exécution de tous travaux généralement quelconques tombant dans les attributions du service technique communal (maintenance des bâtiments et des machines, travaux d'infrastructure, entretien des espaces verts etc.), y compris la conduite des véhicules du parc automobile, assumer la tâche de fossoyeur et la participation au service d'hiver;
- assurance de permanences (les soirs, weekends ou jours fériés);

La présente énumération n'est pas limitative et pourra être sujette à modification suivant les besoins du service.

Abstraction faite de toute qualification éventuelle, le futur collaborateur sera rémunéré conformément au contrat collectif des ouvriers de l'Etat (carrière B), tel qu'il est appliqué par la Commune de Biwer en vertu des décisions afférentes du conseil communal.

Les personnes intéressées dont le profil répond aux exigences ci-dessus doivent adresser leur candidature, par écrit, au collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Biwer, 6, Kiirchestrooss, L-6834 Biwer **jusqu'au 15 décembre 2021 au plus tard**.

Pièces à joindre obligatoirement à la candidature:

- un curriculum vitae détaillé;
- un extrait récent de l'acte de naissance (< 3 mois);
- un extrait récent du casier judiciaire (< 3 mois);
- copie(s) des diplôme(s) et / ou certificat(s) d'études obtenus;
- une copie des bulletins d'études des deux dernières années d'études;
- une copie de la carte d'identité;
- une copie intégrale du permis de conduire;
- une photo d'identité récente.

En déposant son dossier, le candidat (m/f) donne son accord à l'administration communale d'utiliser ses données personnelles conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles (UE 2016/679).

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte. Pour tous renseignements supplémentaires, prière d'adresser un email à commune@biwer.lu ou contactez directement le secrétariat communal au 71 00 08 69.

Le collège des bourgmestre et échevins
M. Marc LENTZ, Mme Sylvie STEINMETZ et M. Marc GREIS